

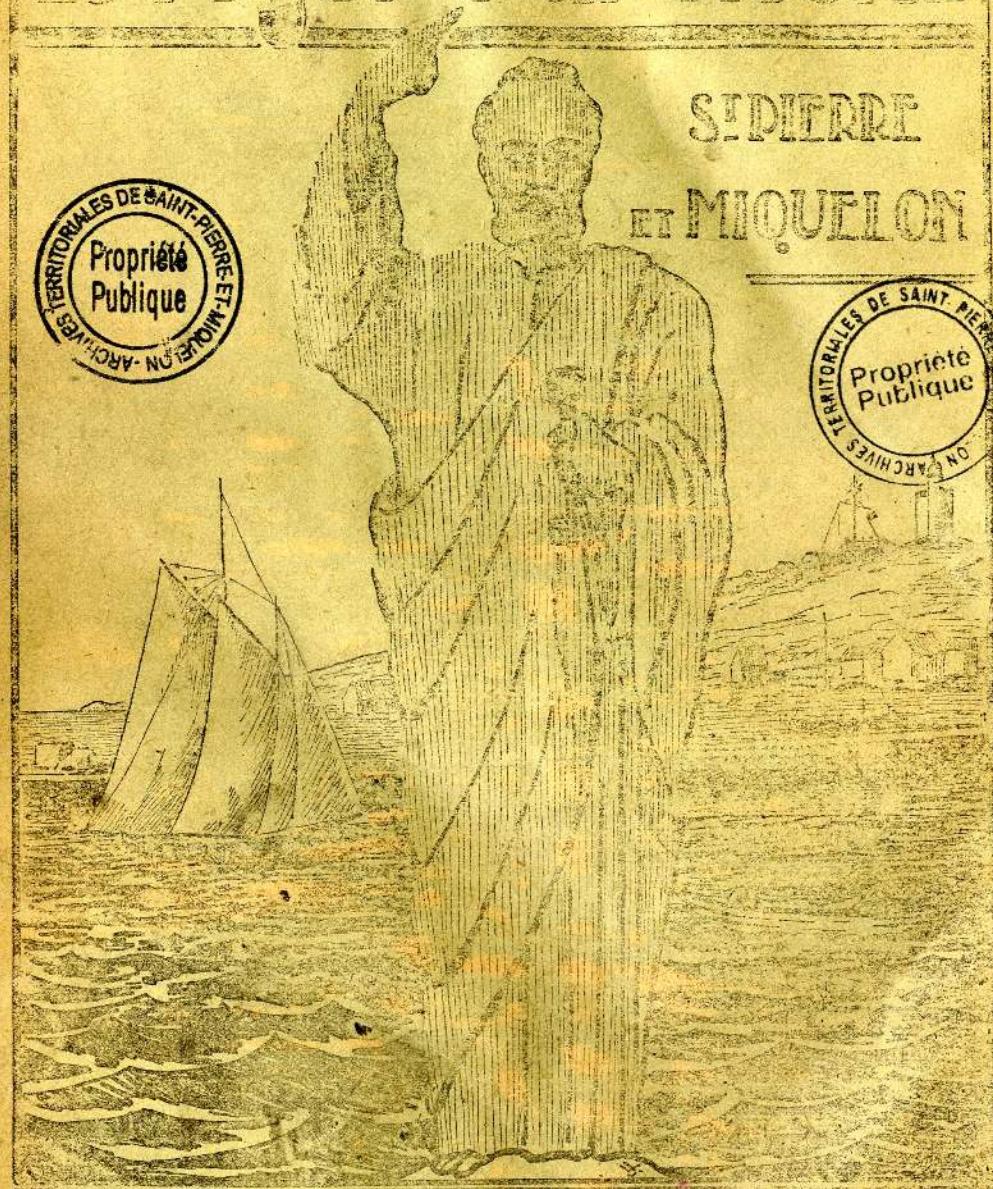
dépot légal. à Paris. le 23 mars 1935

le géant - 1935 -

Le Géant D'Argoissial

S. DIERRE

ET MIQUELON



BULLETIN MENSUEL

15 MARS 1935

12. Année. -- N°135



LES ESPAGNOLES FRÈRES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages tout cirés - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
 Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
 Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jonel, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Accaçion

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Enginee:in T Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legrandais,

AGENT Imperial Oil Limited
 Great West Wine Co

Collin et Bourisset: Vins de Bourgoin
 Delbeck et Gie, Reims — Champagnes
 Fournier-Demars de Bourges —
 Liqueurs.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie
 Commission - Consignation
 Grains et Farines en gros et
 en détail.

A. MAUFRAY

Quai de la République
 Commission - Représentation
 Importation - Exportation.

PIERRE COIGNY, HIS BORDA

Epicerie - Liqueurs - Légumes
 Articles divers

AMERICAN HOUSE

Vins et spiritueux. — Quai de la Roncière

Joseph GAUTIER

ouchejou - Charcuterie - Lardage
 Oeufs, etc. Fournisseur des navires

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Lichéevry,
 Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

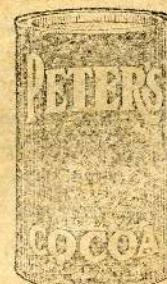
Quai de la République



Qui a goûté du chocolat NESTLÉ
n'en accepte
plus d'autre.



Une tasse du riche
CACAO PETER'S
est le déjeuner le plus
appétissant.



Venez voir chez **Mlle DETCHEVERRY**
GEORGINA

Grand choix de chapeaux feutre pour dames, à bas
prix. — sweaters — bas laine pour enfants.

Épicerie — — — Mercerie — — —

Eau de Javel (la Duchesse)

Un lot de bés de coton pour enfant de 2 ans à
12 ans soldés à 4 francs. —

etc... etc...

A VENDRE, —

Maison située à l'Anse à l'Allumette



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÉMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOLMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *At moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. — Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuier les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois d'Avril 1935.

1 Lundi 1, Mardi 2, Mercredi 3.—**Mission des Enfants** : A 7 h. ½ Prière du matin et Ste Messe ; à 11 h. ½ et à 4 h. ½ Instruction.

3 Mercredi.—Le soir à 8 h., instruction de Carême et salut.

4 Jeudi.—A 8 h., messe et com. générale des Enfants, avec bénédiction apostolique. Quête dite « pour la mission ».—Le soir à 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi.—A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée. Le soir à 6 h., bénédiction du T.S. Sacrement.—A 8 h., Chemin de la Croix.

9 Samedi.—A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.—Le soir, à 9 h., salut.—à 8 h. ½, *Causerie religieuse à la Radio*, (au lieu du 2^{me} samedi).

4 Dimanche de la Passion.—A la messe de 6 h. ½, com. des hommes de la Conf. du T. S. Sacrement.—Après les vêpres, sermon pour l'*Ouverture de la Mission des dames et des jeunes filles*.—A la chapelle du Sacré Cœur, instruction pour les personnes de langue anglaise.—Les quêtes de ce jour sont au profit des Ecoles chrétiennes.

N. B.—*Cette semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction pour les dames et les jeunes filles—En outre, lundi, mardi et mercredi, après la messe de 7 h., une instruction spéciale pour les jeunes filles ; jeudi, vendredi et samedi, après la messe de 8 h., instruction spéciale pour les dames.—Les tribunes seront fermées.*

9 Mardi.—A cause de la mission la messe du Tiers-Ordre est supprimée.

12 Vendredi.—Notre Dame des Sept Douleurs—A la mission des dames, quête dite « pour la mission ».

13 Samedi.—Confessions toute la journée.

14 Dimanche des Rameaux.—A la messe de 6 h., Communion générale des Dames et des Jeunes Filles.—A 10 h., bénédiction des Rameaux, Grand'Messe. - Aux Vêpres, sermon pour la clôture de la mission.—Bénédiction apostolique,

N. B.—*Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de Carême.—On peut aussi déposer les aumônes dans le trone installé à cet effet au fond de l'église.*

17 Mercredi-Saint. —Le matin, confession des enfants.—Dans la soirée, confessions des grandes personnes.

18 Jeudi-Saint.—Institution de la divine Eucharistie.—A 6 h. ½ et 7 h. 10, communion des personnes qui ne peuvent attendre l'heure de la messe.—A 8 h., Grand messe solennelle, puis procession au Reposoir. Adoration du T. S. Sacrement pendant toute la journée. Le soir, à 8 h., office des Ténèbres, chapelet et amende honorable à Notre-Seigneur. — Puis *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B.—*La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'au Gloria de celle du Samedi-Saint.*

19 Vendredi-Saint.—Mort de Notre-Seigneur.—A 8 h., Office : adoration de la Croix et messe dite des Présanctifiés.—A 2 h., Chemin de la Croix ; puis bûlement de la Relique de la Vraie Croix (qui sera exposée toute la journée), avec quête pour l'entretien des Sanctuaires de la Terre Sainte.—A 8 h., Office des Ténèbres, sermon sur la Passion, chant du *Slabal*.

20 Samedi-Saint.—A 7 h. 1/2, Office : bénédiction du feu nouveau et des font^s



baptismaux ; puis grand'messe (à laquelle on peut communier). — Distribution de l'eau bénite. — Dans la soirée, confessions.

21 **Saint Jour de Pâques.** — *Solennité des Solennités.* — A 10 h. Messe pontificale à l'intention de tous les fidèles de la Colonie. — A 2 h. 1/2. Vêpres pontificales et bénédiction papale.

Les quêtes du Saint Jour de Pâques seront consacrées à l'achat de l'orgue.

La solennité interdite aux cérémonies nuptiales pendant le Carême est rétablie à partir du Lundi de Pâques.

22 **Lundi de Pâques.** — Messes basses à 6 h. et 7 h. ½ : — A 10 h., Grand'messe pour les défunts de la paroisse. — Le soir, à 6 h., complies et salut.

25 **Jeudi.** — **Jour des LITANIES MAJEURES**, pour demander à Dieu de conserver en nous la grâce de la résurrection spirituelle. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies des Saints et salut.

27 **Samedi.** — A 7 h., messe et com. des Euf. de Marie. — Le soir à 6 h., chapelet et salut.

Jeudi, Vendredi et Samedi aura lieu le triduum eucharistique. Les détails en seront fixés ultérieurement.

28 **Dimanche de Quasimodo.** — *Fête annuelle de la Société des Marins, sous le vocable de N.-D. de Bon Secours.* — A 7 h. ½.. messe de com. des garçons — A 10 h. Gd'messe solennelle. — A 2 h., Vêpres et, si les circonstances le permettent, procession à la Croix du Calvaire et bénédiction de la mer.

Attention

A partir du 1^{er} Avril, jusqu'à la Toussaint, les messes auront lieu : les dimanches et fêtes, à 6 h., 7 h. 30 et 10 h. ; les jours de la semaine, à 6 h., 7 h., 8 h. — L'Angelus sera sonné le matin à 5 h. 30, le soir à 6 h. 30.

Du Samedi-Saint à midi jusqu'au Samedi qui suit la Pentecôte l'Angelus est remplacé par le *Regina Coeli*, récité debout.

La première communion des petits enfants arrivés à l'âge de sept ans aura lieu le dimanche 5 mai. Un petit examen sera passé à la chapelle du Sacré Cœur le jeudi 22 avril à 10 h.

Avis aux parents dont les enfants ne suivraient pas les catéchismes. Leur conscience est gravement engagée.

La Communion Solennelle et La Confirmation
sont fixées à St Pierre
au dimanche 2 Juin.

L'examen aura lieu le jeudi 23 mai, à 9 h. 30.



Actes Paroissiaux

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1935)

BAPTÈMES.—Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 3 mars.—CLÉMENT Dolorès-Clotilde ; Parrain : Emile Disnard ; Marraine : Hélène Coste.—*Le 7 mars.*—PATUREL Simone-Geneviève ; Parrain : Martin Carricart ; Marraine : Henriette Paturel.—*Le 10 mars.*—ACKMANN Michel - Emilien ; Parrain : Emilien Aïantzabé ; Marraine : Marie Laborde.—HACALA Norbert-Joseph ; Parrain : Louis Hacala ; Marraine : Hélène Sellard.—MICHEL Charles-Emile ; Parrain : Emile Michel ; Marraine : Lucienne Josseaume.—*Le 13 mars.*—FITZPATRICK Thérèse-Joséphine ; Parrain : Charles Bouget ; Marraine : Yvonne Walsh.—FITZPATRICK Georges-Edouard ; Parrain : Charles Bouget ; Marraine : Yvonne Walsh.—*Le 14 mars.*—OLAIZOLA Renée-Emilie ; Parrain : Ernest Foliot ; Marraine : Adélaïde Olivier.

MARIAGES. Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 21 février.—EPAULE Henri et RUELLAN Thérèse.—*Le 28.*—APESTEGUY Gustave et RUEL Jeanne.

SÉPULTURES.—Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 18 février.—CHARTIER Blanche, née Poulain, 84 ans.—*Le 2 mars.*—ORTHAIRE Marie, née Lesénéchal, 29 ans.—*Le 7.*—LE TROQUER Claude, 85 ans.—*Le 8.*—LIDOU Marcel, 24 ans.—*Le 9.*—IZA Henri, 17 ans.—*Le 11.*—ANTÉ Alexis, 67 ans.—*Le 12.*—LEDRET Marie, née Lenormand, 81 ans.—DUEGALEN Auguste, 65 ans.

L'orgue.

Quelques paroissiens soucieux de la beauté de nos cérémonies ont déjà donné leur obole pour l'achat projeté.

Nous renouvelons notre appel.

Abonnés, Amis, si vous le pouvez, envoyez-nous votre obole pour l'orgue de notre église.



La Fin de l'Année Sainte

Le Dimanche de Quasimodo 28 avril finit l'Année Sainte d'un dix-neuvième anniversaire de la Rédemption.

Que tous les Fidèles aient à cœur de profiter du temps de prières qu'est le Carême pour gagner le Jubilé accordé par le Souverain Pontife à cette occasion.

Il est spécialement recommandé aux prêtres chargés des paroisses et des œuvres, aux maîtres et maîtresses des écoles libres, de faire gagner cette indulgence par les enfants confiés à leurs soins.

En outre, voici que Notre Saint Père le Pape a voulu que l'Année Sainte soit terminée d'une façon solennelle par un triduum ininterrompu de messes au sanctuaire mondial de Lourdes, (26-27-28 avril).

A cette occasion, son Excellence Monseigneur Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, demande à tous les évêques de l'Univers d'unir leurs diocèses aux supplications qui s'élèveront de la grotte bénie.

Par obéissance aux pasteurs de l'Eglise, par amour pour la Sainte Eucharistie, par désir d'obtenir pour nos âmes des grâces nombreuses nous ferons de ces trois journées des journées eucharistiques.

Que dans chaque paroisse le R. Père Curé établisse son programme suivant les possibilités : Messes avec chants appropriés—Communions nombreuses—Adorations—Heures Saintes—tels sont les différents modes que doit prendre notre prière.

Que Jésus Eucharistie et la Vierge de Lourdes bénissent les âmes de bonne volonté.

St Pierre le 1^{er} Mars 1935

A. Poisson
préf. apostolique



A Vendre ; Propriétés situées à l'angle des rues Brue et de la Poudrière,

J. et E. MACÉ



LA BONNE PAGE

Le Dimanche et les vertus « familiales ».

C'est à vous, pères et mères, que s'adressent ces lignes, et puissé-je vous convaincre que l'observation du dimanche est la meilleure sauvegarde des vertus qui doivent vous être le plus chères, des « vertus familiales », l'amour, l'intimité, le respect.

La famille exige un amour si élevé, si pur, si constant ! L'homme qui fonde un foyer doit aimer les siens « comme le Christ a aimé son Eglise », jusqu'à se sacrifier pour eux. Il leur doit son temps, son travail, sa liberté, sa vie. *Or de ce dévouement la nature humaine, laissée à ses propres ressources, n'est-elle pas incapable ?* A l'entrée de la vie, quand on est plein d'illusions, on s'imagine qu'il suffit d'ouvrir son cœur pour prodiguer l'affection et pour l'inspirer. Mais peu à peu les illusions tombent.

Quelle flamme est assez vive pour entretenir l'amour du foyer ? La Religion. *Elle seule a le secret de la fidélité. Et précisément, le chrétien digne de ce nom vient méditer, le dimanche, au pied des autels, sur la grandeur de sa destinée ; il se convainc chaque fois plus fortement que les êtres qui l'entourent et l'appellent leur père ou leur époux sont pour lui des êtres immortels, que la famille fondée par lui ici-bas sera transplantée un jour au sol de l'éternité. Et c'est ainsi que l'amour, loin de s'affaiblir en lui avec les années, ne cesse de grandir et devient « plus fort que la mort ».*

Cet amour, dont vit la famille, doit s'envelopper d'intimité. Il est même, sous cette forme, comme le cachet distinctif de la société domestique. L'intimité, c'est la confiance qu'un père, une mère, des enfants ont les uns pour les autres ; ce sont les soins empressés, les prévenances multiples, les attentions spontanées dont ils s'entourent, lumière et joie, harmonie et union sous le regard de Dieu, l'intimité est tout cela, même dans l'intérieur le plus modeste, s'il est chrétien. « Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme », disait-on des premiers chrétiens ; on peut en dire autant de la famille chrétienne.

Or, c'est l'observation du dimanche qui rend possible et maintient l'intimité, car c'est elle qui rapproche les âmes. La semaine, la famille est dispersée : d'une part, les enfants sont pris par leurs études, et les Parents, d'autre part, ont à pourvoir, souvent au prix d'un dur labeur, aux néces-



sités de plus en plus âpres de la vie, si bien que « chacun sort pour sa tâche ». Heureusement le dimanche vient et revient, qui rend l'époux à son épouse, le père à ses enfants. Ce jour-là toute la famille se trouve réunie autour de son chef : dans ce rapprochement les peines s'oublient, les responsabilités semblent moins lourdes, et tandis que le corps se repose, l'âme aussi est à l'aise, : toute la maisonnée est en fleur.

troisième condition qui permet à la famille de vivre et de durer, c'est le *respect*. Elle est de moins en moins observée. Où trouver le remède ?

Guizot, un protestant, a écrit : « La plus grande école de respect qui soit au monde, c'est l'Eglise catholique ». Le respect ne pénètre pas en nous de vive force, il s'insinue par degrés sous une influence douce et ferme à la fois, s'enracine peu à peu dans l'âme ; mais quand il en a pris possession, il y demeure jusqu'au bout.

Or l'enfant en reçoit la première leçon, lorsqu'il franchit, aux jours d'obligation, le seuil d'une église : le silence qu'on y observe, l'attitude recueillie que l'on y garde, les chants graves qui s'y font entendre, tout parle à son âme encore neuve, tout lui prêche la retenue, la réserve. Vraiment il est impossible que l'enfant, ainsi familiarisé, durant les longues années de sa formation morale, avec ces augustes mystères, perde jamais le sentiment du respect : il verra toujours au front de ses Parents ou de ceux qui les remplacent le reflet de cette autorité qu'il révère en Dieu.

Pères et mères qui lirez ces lignes, ne soyez donc jamais au nombre de ces Parents qui ne s'imposent pas à eux-mêmes et n'imposent pas autour d'eux l'observation du dimanche. Coupables envers Dieu, ils en sont les premiers punis, par la désorganisation de leur famille et par l'ingratitude de leurs enfants. Soyez mieux avisés, faites régner la crainte et l'amour de Dieu par la fidèle observation du dimanche et « la sage conduite de vos fils sera votre couronne ».

Nouvelle croisière de France au Canada.

L'Association des Mutilés et Anciens Combattants du Havre invite tous les anciens Combattants français et leurs familles à prendre part à la « Croisière au Canada » qu'elle organise du 9 au 31 août 1935.

Le voyage s'effectuera à bord du Lafayette de la Compagnie générale transatlantique.

Des escales sont prévues, à l'aller, à St Jean de Terre-Neuve et St Pierre.

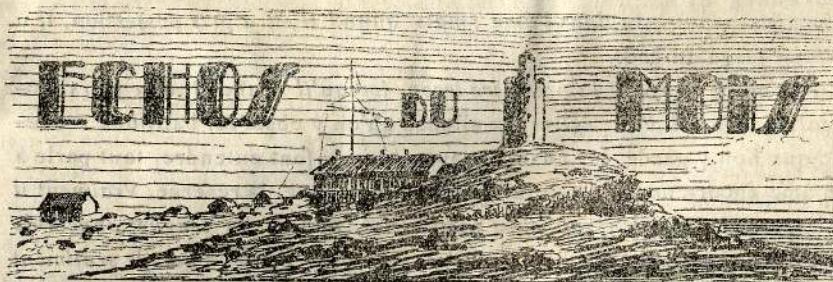


Le Christ du Calvaire.

Nous avons reçu pour le Christ du Calvaire un don très important. Nous en remercions, au nom de tous, le généreux donateur.

Des Etats-Unis un St Pierrais, protestant, envoie à Monseigneur 5 dollars. Et voici la raison touchante de cette offrande :

Une tante de ce monsieur avait été gravement malade pendant son enfance en 1853. La bonne, catholique, sans écouter la prudence humaine (entirely regardless of modern hygiene) prend le bébé, l'enveloppe dans une couverture... et la voici au pied du Calvaire priant avec ferveur le Christ Jésus... Et l'enfant guérit. Le papa fut si impressionné de cet acte de foi qu'il fit don au Calvaire d'une marche en pierre où il fit graver sa reconnaissance. Son petit-fils, M. Benjamin Kent Hough a voulu reproduire ce geste. Nous l'en remercions profondément.



La grande pêche. — Le 17 février nous est arrivé des banes le chalutier « Jacques Cœur ». Il déposa un malade atteint d'un phlegmon et repartit de suite. En huit jours le « Jacques Cœur » a pris 2.000 quintaux.

Le Mercredi 6 mars mouillait en rade le « Spitzberg ». Il avait à bord un malade grave : Marcel Li lou de Paimpol. Depuis le dimanche le bateau faisait diligence pour déposer son malade : malheureusement la tempête l'obligea à mettre en cap, et il perdit une journée. Le chirurgien tenta, mais en vain, l'opération immédiate. L'équipage, qui comptait un frère du défunt assista pieusement à l'inhumation.

Les nouvelles règles au sujet du navire d'assistance de l'Œuvre de mer se précisent. Il s'agit d'un robuste voilier à moteur auxiliaire et qui assurera, outre l'assistance spirituelle et médicale le service du courrier, celui des émissions radiotélégraphiques ainsi que la retransmission radiophonique des émissions de France.

Le « Saint Yves », c'est le nom du successeur de la « Ste Jeanne d'Arc », a dû se trouver à St Malo le 21 février dernier, au Pardon des Terreneuvas.

Adjudication du Courrier de Miquelon. — Au gouvernement, le 20 février, eut lieu l'adjudication du courrier de Miquelon-Langlade-Pointe Plate.



C'est Monsieur Maufroy qui a été accepté comme adjudicataire, non plus avec le *Colonia*, mais avec un bateau de 170 tonnes pouvant recevoir 40 passagers assis, ayant de plus 4 couchettes, des lavabos, le chauffage central...

Ce navire fera le service de baliseur et de remorqueur ; sa force de machine est de 370 c. v.

Décret au sujet des films cinématographiques. — Du journal officiel de la colonie nous extrayons les précisions suivantes :

Art. 1^{er}. — Aucun film cinématographique ne peut être présenté publiquement dans la colonie si ce film, son titre et ses sous-titres n'ont obtenu le visa de l'administrateur.

Art. 2. — Ce visa ne peut être donné que sur avis conforme de la commission.

Art. 4. — Pour accorder ou refuser ce visa la commission prendra en considération l'ensemble des intérêts nationaux et locaux en jeu et spécialement l'intérêt de la conservation des mœurs et des traditions.

Le budget local. — Autre décret :

Art. 1^{er}. — Est approuvé le budget local des îles St. Pierre et Miquelon pour l'exercice 1935, s'élevant en recettes et dépenses à 9.071.800 frs.

Retard du Courrier. — Le «Belle-Isle», qui devait arriver de St Jean de Terre-Neuve le Samedi 23, fut retenu par la tempête dans un petit port de la baie de Plaisance où il était allé chercher des caisses de harengs. Ce n'est que le mardi 26, vers 4 h. de l'après-midi, que nous le vîmes entrer au Barachois.



chez nos marins. — Le mercredi 27 février eut lieu dans la Salle des fêtes du Foyer Paroissial la réunion annuelle de la Société des Marins.

Une soixantaine de membres étaient présents.

Le Président de la société, M. Désiré Béchet, donna lecture de l'état des finances. Il n'y eut aucune surprise à constater que l'encaisse avait diminué de près de 3.000 frs cette année : les dons se ressentent de la crise et les secours aux nécessiteux ont été aussi forts que par le passé.

Un membre du bureau prit alors la parole pour demander si les fonds de la société pouvaient servir à d'autres qu'aux marins.

Voici, à ce sujet, ce que renferment les Statuts : Titre II, art. 2. *Les membres participants ou sociétaires sont les marins qui ont souscrit à l'engagement de se conformer au règlement de la société.*

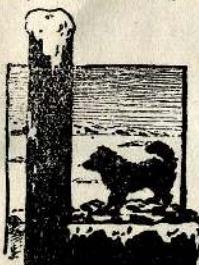


Toutefois, le bureau de la société est juge des cas exceptionnels qui se présentent.

Monseigneur Poisson, directeur spirituel, fixa la fête annuelle au dimanche de Quasimodo, 28 avril.

L'assemblée suivit ensuite sur l'écran les détails de l'entreprise célèbre de Christophe Colomb : *la découverte de l'Amérique en 1492*. L'énergique courage du grand navigateur, le résultat et les péripéties de ses quatre voyages, les dimensions réduites de ses caravelles (la Santa Maria de 34 mètres, la Pinta de 18 mètres, la Nina de 17 mètres) intéressèrent nos chers marins.

A l'issue de cette réunion, le bureau choisit comme trésorier M. Joseph Gaspard, en remplacement de M. Francis Gervain.



les jours gras. — Chaque année il y a quelques-unes de ces journées d'hiver où le vent et le froid s'unissent pour rendre extrêmement dur le climat de nos îles «non fortunées». Le lundi et le mardi gras en ont été de beau spécimens.

Néanmoins les adorations réunirent beaucoup de fidèles. Il faut même donner une mention spéciale aux hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement qui eurent à cœur d'assurer leurs veillées nocturnes par des températures vraiment exceptionnelles.

La grippe. — Faut-il parler de la grippe ? Les journaux de France nous la montrent parcourant tous les départements....

Elle a passé l'Atlantique et s'est installé chez nous. Ce n'est pas encore un désastre...mais une désorganisation complète : familles, où tous sont «arrêtés» et guettent par la fenêtre qui pourrait apporter le pain des repas; bureaux, où le personnel se réduit à sa plus simple expression....Et aux malades St Pierrais s'ajoutent les équipages des chalutiers....Médecins et prêtres ne connaissent pas le chômage....

Il y a longtemps que St Pierre a connu pareille épidémie.

Encouragement au bien. — Le Conseil d'Administration de la Société d'encouragement au dévouement décerne un diplôme d'honneur, médaille d'argent, à Madame Norgeot, sage-femme, pour dévouement et services.

Faites vivre et prospérer votre petite revue

en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



A vous, ô Mères

J'ai vu, dans le ciel de Picardie, se dresser majestueuse la Vierge d'or de la Basilique d'Albert. Les deux mains virginales tendent vers le ciel l'Enfant-Dieu. N'est-ce pas le symbole éloquent du rôle de la mère ? Sa mission ne consiste-t-elle pas à présenter à Dieu, à orienter vers Lui, les enfants dont elle a reçu le dépôt passager ?

Tant que les mains des mères resteront incapables de reproduire ce geste, l'avenir des foyers restera incertain car, comme l'écrivait, avec tant de justesse, Eve Baudouin : « Aux creux des petites mains de femme rapprochées en calice, tient ce qui fait peut-être tout l'équilibre de notre édifice social à base de tradition chrétienne : la famille ».

Le sacerdoce aussi.

Jean BREVAL.

Première confession

A grand peine Bébé sur le banc s'est glissé.
Un coin noir, un guichet... Surpris de ce mystère
Tout en suçant son pouce, il regarde en arrière,
Tout à coup un bruit sourd : l'enfant s'est redressé.
Dans l'ombre il entrevoit un visage sévère.
« Tu seras, mon petit, bien vite confessé,
« Approche, n'aie pas peur ! » Mais Bébé n'ose guère.
De ses grands yeux ouverts une larme a glissé.
« As-tu pris du bonbon quelquefois en cachette ? »
Silence. « Et puis avant de gagner ta couchette,
« Ta maman, tous les soirs, te met sur ses genoux.
« Voyons, Bébé, dis-moi, fais-tu bien ta prière ? »
« Elle t'apprit, j'en suis bien sûr, le Notre Père.
L'enfant s'approche alors, puis doucement ; « Et vous ? »



Un peu de notre Histoire (112).

1826-1827

Fin Septembre, le ministre était avisé que 160 personnes à Miquelon et environ une centaine à St Pierre devraient être secourues. Etant dans l'impossibilité de s'acquitter envers leurs fournisseurs, elles ne pourraient compter sur ceux-ci en v. e d'avances de vivres pour l'hiver.

Toutefois pour se conformer aux instructions ministérielles en date du 18 Juillet, M. Borius réunissait le 21 Octobre le Conseil du gouvernement et d'administration pour étudier la question de savoir si les familles nécessiteuses recevraient encore des secours de la caisse coloniale ou seraient renvoyées en France.

Après une assez longue délibération, le Conseil décida qu'il était préférable d'accorder du pain seulement aux plus malheureuses de ces familles plutôt que de les renvoyer en France, tant à cause des difficultés que présenterait pareille mesure que dans l'intérêt de la colonie, ces familles, en somme, n'étant pas tout à fait inutiles à l'industrie du pays.

Disons qu'à l'état de détresse des habitants vint s'ajouter par surcroit une autre calamité. La température extraordinairement humide d'une grande partie de l'année causa de graves maladies parmi les pêcheurs dits « consortés » dont 40 moururent à l'hôpital, ce qui ne s'était encore jamais vu.

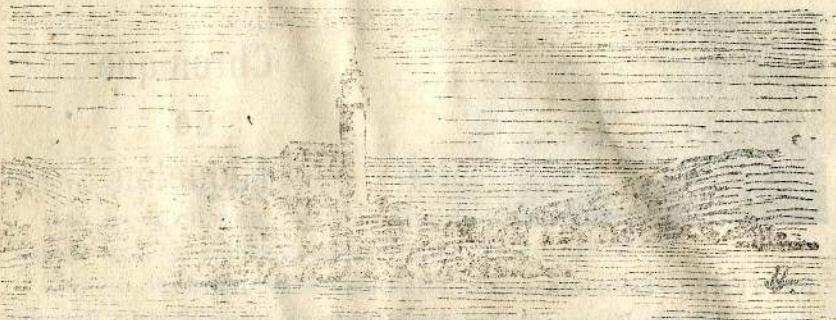
En exécution des ordres ministériels, le Conseil du gouvernement et d'administration était réuni le 27 Septembre pour trouver les moyens d'encourager et multiplier les relations commerciales de Saint Pierre et Miquelon avec les Antilles françaises.

La majorité de l'assemblée estima que pour arriver à ce but il était nécessaire d'augmenter la prime accordée à la morue exportée de la colonie et imposer de plus forts droits à celle importée par les étrangers aux Antilles.

M. le Commandant Borius, en faisant part au Département du vœu émis par la majorité de son Conseil, ne peut cependant lui dissimuler que les moyens préconisés n'étaient pas aussi praticables qu'on le pensait. Car, dit-il « dans le premier cas et ainsi que V. E. m'en fait part dans ses instructions » du 28 Mai 1825 (art. 16) « une augmentation de prime conduirait sans nul doute à encourager la fraude qui pourrait substituer de la morue étrangère aux produits de la pêche française et, dans le deuxième cas, ce n'est plus qu'une affaire de localité. La mesure qui pourrait être avantageuse au commerce des îles Saint Pierre et Miquelon, le serait-elle également aux autres colonies dont les intérêts et les besoins doivent être différents ?

(A suivre)

E. / S



Chronique de l'Île-aux-Marins

Société de tir N. D. des Marins. — Le concours de tir commencé le 18 Nov. dernier s'est terminé le 24 février.

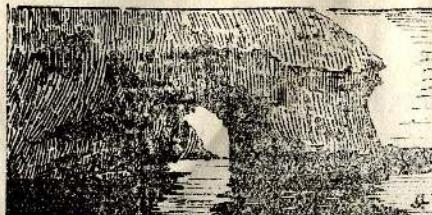
Résultat :	1 ^{er} prix	M. Laignoult Louis	avec 25 points sur 25
	2 ^{me} ,,	M. Jugan Constant	— 24 — —
	3 ^{me} ,,	M. Franché Edouard	— 24 — —
	4 ^{me} ,,	M. Sollier Auguste	— 23 — —
	5 ^{me} ,,	M. Colmay Auguste	— 23 — —
	6 ^{me} ,,	M. Nicolas Léon	— 23 — —

Tir d'honneur : 1^{er} prix, offert par M. l'Administrateur : M. Laloi Auguste
2^{me} prix : Jugan C. 3^{me} prix : Nicolas L. 4^{me} prix Le Bolloch E.

D'après les statuts de la dite Société, M. Jugan C. est hors concours pour le prochain concours, ayant gagné les deux deuxièmes prix.

La soirée s'est terminée par une petite réception, présidée par M. Sérgnac, Maire, qui, au nom de la Société excusa M. l'Administrateur de son absence, le mauvais temps rendant toute communication impossible. M. le Maire remit ensuite les diplômes accordés par la Société à MM. Laignoult et Le Bolloch, en les félicitant de leur adresse à la carabine, et promit, ensuite, qu'il s'efforcerait d'établir un petit stand afin de faire plus souvent des tirs au fusil de guerre.

Réunion extraordinaire des Anciens Combattants. — Le samedi 2 Mars, les Anciens Combattants étaient convoqués dans la salle de l'Etoile pour l'élection d'un nouveau président, en remplacement de M. Joseph Admond, décédé. Une douzaine de membres sur 23 se trouvaient présents à cette réunion. Monsieur Ferdinand Sollier par 8 voix fut élu président.



Chronique de Miquelon

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,
CURET. Roberte-Raymonde-Yolande ; Parrain : Joseph Curet ; Marraine :
Amédée Detcheverry.

19 février : *Nouveau Curé.* — Nommé par Monseigneur, arrive par le « *Colouia* » le nouveau curé de Miquelon le P. Alain Charles Strollu. Plusieurs années de ministère dans les Antilles, à la Guadeloupe, l'ont préparé à ce ministère de paroisse. A 2 h. toute la population est à l'appontement pour faire ses adieux au P. Cornu, qui depuis le départ du P. Lucas a assumé l'intérim. L'émotion du départ, montre assez combien le bon Père s'était en si peu de temps fait estimé et aimé de la population toute entière. Son successeur, prenant exemple de son grand dévouement, le fera survivre dans les œuvres qu'il avait si bien relancées.

24 et jours suivants. — Froid, tempête, poudrin, rien ne manque pour compléter le tableau d'hiver au pôle-nord. Depuis des années, paraît-il, Miquelon n'a vu autant de neige ni le thermomètre descendre si bas.

28 février. — Les améliorations apportées au foyer avancent grand train, grâce aux nombreuses bonnes volontés. Dans quelques jours nous pourrons reprendre nos séances de cinéma dans une salle que les Miquelonnais ne reconnaîtront plus tant elle aura été embellie. Comme il va faire bon se retrouver chez soi et en famille !

Mariage. — La coquette église de Miquelon est ornée comme aux jours de fêtes : Le fils de M. le Maire, Gaston Lucien Detcheverry, se marie. La neige toute blanche fait un beau tapis au cortège, en tête duquel s'avance M^{me} Eugénie Philomène Lucas. Amis et Parents sont venus nombreux prier pour le bonheur des nouveaux époux. Discours de circonstance bien apprécié, chants choisis avec goût et exécutés à la perfection par les Enfants de Marie, petite récompense d'un grand dévouement, car M^{me} Eugénie Lucas était Enfant de Marie et prêtait sa belle voix pour rehausser nos offices religieux.





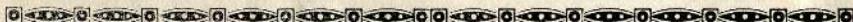
OU EST LE SALUT ?



Si la Société humaine doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du Christianisme.

Lui seul peut apporter un remède efficace à l'excessive préoccupation des choses périssables qui est l'origine de tous les vices.

Lui seul, lorsque les hommes sont fascinés et complètement absorbés par les biens de ce monde qui passe, peut en détourner leurs regards et les éléver vers le Ciel.



Nous avons l'honneur d'informer nos clients que devant les conditions monétaires présentes, nous sommes dans l'obligation de réduire le taux de l'intérêt en ce qui concerne les comptes en dollars ouverts dans notre banque. Ce taux est présentement fixé à 2 % l'an et demeurera tel jusqu'à nouvel ordre.

Nous ne manquerons pas de prendre en considération toutes possibilités d'améliorer ces conditions dès que les circonstances le permettront.

La Banque Canadienne de Commerce

St Pierre et Miquelon

A Vendre:

Une auto *Ford* bon état.

S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile *très bon état de marche* | **prix : 2000 francs.**

Un Doris, moteur Lathrop : 1200 fr. chez M. Noel ARTHUR



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Oeufs,etc. — Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

H. PATUREL COUFFON

RADIOS WESTINGHOUSE
radios Pilos Lampes R.C.A.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et dépannage de postes ré-
cepteurs Radio

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters
Layette Mercerie
COURONNES MORTUAIRES

A Vendre — pour cause de départ, automobile français

marque « *Mathis* » modèle 1932, coupé grand luxe

KLP Y Sport, 9 c.v., 4 cylindres, 4 freins, état neuf,

très bon état de marche, équipement complet,

consommation: 7 à 8 litres d'essence aux 100 km.

Distance parcourue: 6907 km. Prix avantageux,

S'adresser à *M. Laurelli, à St Pierre*

Achète par toutes quantités timbres poste de toutes Colonies
supérieurs au 50 centimes, ayant servi et en parfait état. Faire les
envois recommandés et bien emballés. Règlement suivra par re-
tour, port compris. Références au Journal.

C. Fontanay, Comptable, 12 Rue Constantine. Lyon. France.

A Vendre

Une auto de luxe, marque chevrolet 3000 fr Chez M. P. HACALA

Un Piano S'adresser au Foyer Paroissial



— 60 —

A VENDRE :

Une propriété sise à Saint-Pierre, avec entrées rues
Hautefeuille et Raymond Fércaré, comprenant:

- 1^o *Une maison d'habitation* avec cave en ciment, chauffage central, électricité, eau chaude et eau froide à l'évier et dans la cave.
- 2^o *Un magasin*, état neuf, à usage d'étab'c, pouvant être transformé en garage.
- 3^o *Un grand jardin potager*, basse-cour, c'apier.

Le tout avec ou sans cheptel.

Mise à prix : 35 000 francs

S'adresser à

M. Théodore GIRARDIN

Radios

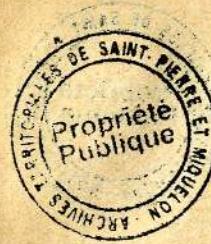
SCOTT de LUKE ALLWAVE
derniers modèles 11 et 15 lampes.
livrés avec Antenne Spéciale
et Jeu de lampes de rechange.

Le Scott de Luxe n'existe pas en série.

Chaque appareil exécuté sur Commande est livré
avec garantie de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

M. A. PATUREL agent, à Saint-Pierre et Miquelon,



ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation

Articles de fumoirs - Sacs et papiers
d'emballage -

HOTEL LALANNE.

QUAI DE LA RONCIÈRE

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25, 66 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPAÑOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TELEPH. 45.50

A. LAFARGOUCETTE

PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUE ET FROIDE

CHAUSSAGE CENTRAL

TELEPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H. A. PATUREL

Commission-Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux

Biscuits fins, Commissaire, Fruits

Légumes, graines, four, charbon

Conféctiois, Gaissares etc.

Représen'tant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal

Newfoundland and Canada Steamships Limited

Shaw Steamships Company.



VETEMENT TIP TOP TAILORS Limited.

Les échantillons et modèles pour l'hiver 1934-35 sont arrivés.

La Silhouette du pardessus pour cette saison est en tous points remarquable. Elle est harmonieusement en équilibre avec les formes naturelles. Elle est confortable et en même temps nettement dessinée.

Le rembourrage artificiel des épaules a été fortement atténué. On conserve un certain ouillage, mais les épaules carrées ont fait leur temps.

Leur collection d'étoffes est variée autant qu'on peut le désirer et leur **PRIX UNIQUE** est de :

Pardessus ou Complet

\$ 23,50

Les vêtements sortant de chez eux sont des vêtements d'une distinction et d'un goût parfait.

BERGER Tailoring Co Limited

Vous trouverez chez BERGER des complets et des pardessus avec une coupe irréprochable et un travail fini dans un grand choix de draps d'Angleterre en toutes qualités dans les teintes mode aux prix de :

\$ 19 à \$ 36

En commandant chez BERGER on vous livrera un costume ou un pardessus sur mesures qui vous donnera en tous points satisfaction.

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de Lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. PILCH

Directeur.